

Le magazine de
la Communauté
de Communes
du Bassin
de Marennes

Vert & Bleu

N°58

Janvier
Février
Mars
2019



P.4

Désormais, tous les emballages se trient

En 2019, la Communauté de Communes agit pour votre pouvoir d'achat



En 2019, l'extension du tri aux emballages plastiques va vous permettre de réduire encore plus le volume des déchets mis dans les poubelles grises et par conséquent de diminuer votre facture de collecte.

En 2019, les tarifs d'abonnement à la collecte des ordures ménagères vont également baisser de 5%. S'il est bien rare que le coût d'un service public

baisse, c'est le choix fait par la Communauté de Communes pour vous récompenser des efforts que vous réalisez depuis quatre ans en faveur du tri.

En 2019, le forfait passera en outre de 12 à 8 levées par an, réduisant d'autant le coût, pour offrir un bonus à ceux qui recourent à moins de 12 levées par an.

En 2019, la Communauté de Communes ne prélèvera pas la taxe GEMAPI. En l'absence cette année de travaux lourds pour la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, cette taxe ne sera pas prélevée, au bénéfice de chaque foyer du territoire.

Ces mesures, nous les mettons en œuvre car nous sommes conscients du rôle que doit jouer la Communauté de Communes pour améliorer votre quotidien et votre pouvoir d'achat.

Ce rôle, nous le jouons aussi auprès des entreprises que nous allons réunir le 14 janvier à l'occasion des vœux aux acteurs économiques. Pour elles, nous créons les conditions favorables au développement de leur activité, en aménageant des zones ou en promouvant le commerce local en centre-bourg.

Ce rôle, nous souhaitons le jouer en faveur tous ceux qui agissent pour notre territoire, comme par exemple les assistantes maternelles qui accueillent nos jeunes enfants et rendent ainsi un précieux service aux parents, comme vous le constaterez à la lecture de ce magazine.

Bonne année à toutes et à tous!

Le Président
Mickaël Vallet

Amitiés républicaines
Mickaël Vallet

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 - 17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Fax. 05 46 85 54 41
Email: contact@bassin-de-marennes.com
Horaires au siège: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication: Jean-François Lagarde
Coordination et rédaction: Olivier Thimonier
Comité de rédaction: Mickaël Vallet, Alain Bompard, Christian Guignet, Jacqueline Johannel, Alain Latreuille, Joël Papineau, Catherine Bergeon.
Conception maquette: RC2C
Impression: Imprimerie Mingot
Crédits photographiques: CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 500 exemplaires



DR

sommaire

p 3 ici et maintenant

- Balades thermographiques à Bourcefranc et à Nieulle
- Les entrepreneurs invités
- Marennes-Hiers-Brouage: 10+2=12

p 4 agir avec l'Agenda 21

- Désormais, tous les emballages se trient
- Un centre de tri ultra-moderne
- Des poules pour réduire vos déchets

p 6 à voir, à savoir

- Une saison touristique positive pour les sites patrimoniaux du Bassin de Marennes
- Taxe de séjour: du nouveau en 2019
- Aides à la rénovation: la marche à suivre

p 8 protéger l'environnement

- Une union pour la gestion des eaux de la Charente
- À la découverte du marais de Brouage

p 9 développer l'activité

- Les zones d'activités prêtes à accueillir les entreprises
- Visites d'entreprises
- Requalification de zone à l'étude

p 10 grandir ensemble

- Favoriser un accueil de qualité pour les jeunes enfants
- Nouveau record pour le CNPA
- Bientôt un local pour les ados

p 11 agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc_bassin-demarennes



www.twitter.com/CdC_marennes

Balades thermographiques à Bourcefranc et à Nieulle

La Communauté de Communes organise deux nouvelles balades thermographiques, en partenariat avec l'Espace Info Énergie de Royan, pour vous permettre de visualiser les déperditions d'énergie des habitations.



DR

C'est une animation à la fois ludique, sympathique et instructive. Une conseillère énergie vous présente dans un premier temps le fonctionnement de sa curieuse caméra. Puis, au cours d'une balade de 30 à 40 minutes, elle vous révèle les points faibles et les points forts des caractéristiques thermiques des habitations.

Des conseils opérationnels

Surtout elle explique les déperditions d'énergie : ponts thermiques, tassement d'isolants, problèmes d'étanchéité... et vous informe des mesures qui peuvent être mises en œuvre chez vous. Types de chauffage, modalités d'isolation, aides financières

mobilisables... la conseillère énergie vous orientera gratuitement et en toute neutralité.

Alors venez tenter l'expérience thermographique :

- jeudi 31 janvier à 18h30, salle du Sémaphore à Bourcefranc-Le Chapus, 55 avenue Jean Jaurès ;
- jeudi 28 février à 18h30, salle des fêtes, rue des Myosotis à Nieulle-sur-Seudre.

Animations gratuites qui peuvent être reportées en cas de mauvaises conditions météorologiques.

d'infos et inscription

Valentine Bizet
Conseillère Espace Info Énergie
Tél. 05 46 22 19 36
v.bizet@agglo-royan.fr
www.eie-na.org



Les entrepreneurs invités

INVITATION

VŒUX AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES du Bassin de Marennes

Lundi 14 janvier 2019 à 19h
Bourcefranc-Le Chapus
Salle du Sémaphore - 55, avenue Jean Jaurès

Vous êtes entrepreneur : commerçant, artisan, architecte, agriculteur, professionnel du tourisme...
Venez rencontrer les services de la Communauté de Communes chargés du développement économique et de l'accompagnement des entreprises.

Communauté de communes BASSIN DE MARENNES
10, rue de l'Éclaircie Public - 17200 Yvresse
Tél. 05 46 81 16 41
www.ccbassinmarennes.com
www.service-des-entreprises.com

Marennes-Hiers-Brouage : 10+2=12

Avec le regroupement de Marennes et de Hiers-Brouage au sein de la Commune nouvelle de Marennes-Hiers-Brouage, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes est passée de 7 à 6 Communes au 1^{er} janvier 2019.

Pour autant, la composition du conseil communautaire reste inchangée puisque les élus qui y siègent (10 pour Marennes et 2 pour Hiers-Brouage) restent en place jusqu'aux prochaines élections municipales de 2020.

À partir de 2020, la Commune de Marennes-Hiers-Brouage comptera 12 sièges au conseil communautaire.

Désormais, tous les emballages se trient



CITEO

Sur le Bassin de Marennes, depuis le 1^{er} janvier 2019, les pots, les barquettes et les films en plastique se trient à l'instar des autres emballages. Cette petite révolution va permettre d'augmenter de façon importante la quantité de déchets triés, et par conséquent de réduire le tonnage des ordures ménagères. Elle va aussi rendre le tri plus facile.

Désormais, vous pouvez mettre dans les sacs jaunes les pots de yaourt et de crème fraîche, les barquettes de jambon, de viande ou de taboulé, les films des pacs d'eau et le cellophane, ainsi que le petit aluminium tel que les capsules de café et les opercules de yaourt.

Objectif : + 10% de déchets triés

Cette mesure devrait permettre de collecter 43 tonnes supplémentaires par an (soit + 10 %), qui viendront s'ajouter aux emballages que vous triez déjà : bouteilles et flacons en plastique, emballages en carton, cannettes, barquette en aluminium, aérosols, boîtes de conserve, ou encore briques alimentaires.

Nouveau centre de tri

Pour pouvoir passer à l'extension des consignes de tri, la Régie des déchets devait disposer d'un équipement adapté. C'est désormais chose faite avec le centre de tri Atrion, à Mornac en Charente [lire ci-contre], où l'ensemble des déchets collectés dans les sacs jaunes sont envoyés pour être traités.

Exemplarité environnementale

En France, nous sommes désormais 23 millions, soit plus d'un tiers de la population, à trier tous les emballages. Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015, l'ensemble de la population française sera concerné d'ici à 2022.



Ne se trient pas :

Tout ce qui n'est pas un emballage, comme les guirlandes de sapin et les guirlandes lumineuses, les filets de sapin, l'électroménager, les cordes, les filets de pêche, les tuyaux d'arrosage, les déchets de professionnels du bâtiment, les produits d'hygiène (mouchoirs en papier, lingettes, couches...), l'essuie-tout...

Le tri sur le Bassin de Marennes

430 tonnes
dans les sacs jaunes

376 tonnes
de papier

736 tonnes
de verre

Chiffres transmis par Citéo pour l'année 2017

Changement de collecte

Dans le bourg de Bourcefranc-Le Chapus, la collecte des sacs jaunes a désormais lieu le lundi (en même temps que les poubelles grises) et non plus le jeudi.



Régie de déchets du Bassin de Marennes

0 805 707 887 Service & appel gratuits

Un centre de tri ultra-moderne



Balles de papier

Les déchets que vous triez sont envoyés vers le centre de tri Atrion, situé à Mornac en Charente, pour être à nouveau triés avant d'être revalorisés pour la plupart.

Un centre de tri, c'est comme une grande usine. Avec ses 7000 m² de surface au sol, ses 70 tapis soit 2 km de transport, ses 60 employés, Atrion trie 10 tonnes de déchets par heure, avec une capacité de 40 000 tonnes par an.

Haute technologie

Il dispose de 14 flux de tri correspondant à 14 types de déchets, dont 6 flux pour les différents plastiques. Il est équipé des dernières technologies en matière de tri, avec notamment 7 trieurs optiques, 4 séparateurs dont 1 à champ magnétique, 2 presses à balles. Les machines ne faisant pas tout, 14 trieurs affinent le tri en fin de chaîne.



Déchets versés dans une première trieuse après déchargement.



Gestion à distance des différents flux de tri.

Un service public d'intérêt général

Atrion est un équipement créé et géré par Calitom, syndicat composé par les 10 intercommunalités de Charente. Il offre des tarifs plus avantageux que ceux du privé. C'est aussi un outil pédagogique puisqu'il reçoit la visite de 600 enfants par an pour les sensibiliser au recyclage. Enfin, c'est un outil d'insertion puisqu'il accompagne des retours à l'emploi avec un taux de réussite de 70 %.

Bref, il existe plus d'une bonne raison de trier ses déchets.

Des poules pour réduire vos déchets

La Régie des déchets du Bassin de Marennes vous propose de recevoir gratuitement deux poules pour vous aider à réduire vos bio-déchets.

Pour cela, vous devez vous inscrire par téléphone au 05 46 85 38 49 ou envoyer vos coordonnées à compostage@bassin-de-marennes.com

Conditions d'éligibilité à l'offre :

- être résident principal du Bassin de Marennes,

- ne pas posséder de poules,
- avoir un jardin de 50 m² minimum,
- s'engager à peser pendant un certain temps les déchets donnés aux poules afin de connaître les volumes détournés des ordures ménagères.

Les deux poules rejoindront votre foyer lors d'une distribution qui aura lieu au printemps prochain.

L'opération est limitée à 100 foyers, alors ne tardez pas à vous inscrire !



Compostage avec Marie-Clotilde Perret (à droite), présidente des « Amis du Vieux-Chapus ».

1^{er} composteur de quartier

La Régie des déchets a installé le 1^{er} composteur collectif de quartier à Bourcefranc-Le Chapus, grâce à l'implication des associations « Les Amis du Vieux-Chapus » et « Les Lasses marennaises ».

Le composteur de 600 litres a été installé rue du Mottard, sur une parcelle communale mise à disposition par la mairie. Une vingtaine de foyers participent à cette action, tandis que quatre référents ont été formés pour assurer le bon fonctionnement du compostage.

« Les Lasses marennaises » fournissent quant à elle les copeaux de bois pour l'apport de matières sèches.

Distribution des composteurs à 15 €

Les prochaines distributions auront lieu à 18 h à la CdC : lundi 14 janvier, mardi 12 février, lundi 11 mars.

Pensez d'abord à vous inscrire au 0 805 707 887 (numéro vert) ou en envoyant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) à compostage@bassin-de-marennes.com

Guide et verre anti-gaspi

Des guides pratiques contre le gaspillage alimentaire et des verres doseurs sont à votre disposition gratuitement dans votre mairie ou au siège de la CdC. Vous aussi, faites les bons gestes écologiques et économiques !



Une saison touristique positive pour les sites patrimoniaux du Bassin de Marennes



Brouage attire toujours de nombreux visiteurs.

Malgré une saison qui a eu du mal à démarrer, notamment à cause de la Coupe du monde de football, les sites touristiques du Bassin de Marennes sont globalement satisfaits de la saison 2018.

À commencer par le **Fort Louvois** à Bourcefranc-Le Chapus, qui a enregistré une hausse globale de fréquentation de 4%, due en partie à une très belle avant-saison et à un été bien rempli. Les visites théâtralisées ont notamment remporté un vif succès.

Le **Moulin des Loges** à Saint-Just-Luzac a connu une fréquentation globale plutôt satisfaisante, malgré une ouverture différée d'un mois et des démonstrations de meunerie qui n'ont pu débuter qu'à partir du mois

d'août, à cause de travaux. Seul le mois de juillet n'a pas été à la hauteur, mais c'est un phénomène qui a touché une partie du département. Pour la 1^{ère} fois, le Moulin a ouvert ses portes durant les vacances de la Toussaint.

À **Brouage**, le mois d'août et surtout une très belle arrière-saison ont permis de compenser un début de saison poussif. Les retraités sont de plus en plus nombreux à fréquenter le site en septembre et octobre, la diffusion du reportage

« Villages de France, label et tais-toi ! » sur France 5 ayant eu un impact certain sur le public. Parmi les visiteurs, de nombreux étrangers, pour la plupart en provenance de Belgique, du Royaume uni, des Pays Bas, ou d'Allemagne.

Enfin, la **Tour de Broue** à Saint-Sornin a attiré un public toujours très enthousiaste avec une fréquentation en nette hausse. La diversité et la gratuité des animations, ainsi qu'une excellente météo ont favorisé ces bons résultats.

Taxe de séjour: du nouveau en 2019

La Taxe de séjour, collectée par la Communauté de Communes au titre de sa compétence « tourisme » pour financer l'accueil et la promotion touristiques, évolue en 2019.



Parmi les principaux changements:

- l'équivalence entre labels (Épis, CléVacances...) et classement est supprimée, afin d'inciter les prestataires au classement de leur hébergement et à offrir des prestations correspondantes ;
- un tarif au pourcentage est appliqué aux hébergements non classés ou en cours de classement (excepté pour les hébergements de plein air et les chambres d'hôtes), là aussi afin d'inciter au classement ;

- les plateformes intermédiaires de paiement (Airbnb, Aritel, Booking...) ont désormais l'obligation de collecter la Taxe de séjour au réel qui concerne palaces, hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme, chambres d'hôtes et villages de vacances.



Service Taxe de séjour
Tél. 05 46 85 40 18
mc.guerit@bassin-de-marennes.com

Aides à la rénovation : la marche à suivre

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez bénéficier d'aides financières pour des travaux d'amélioration ou d'adaptation de votre logement ? Soliha est là pour vous accompagner.

Premier acteur associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat, Soliha est mandatée par la Communauté de Communes du Bassin de Marennes pour vous conseiller et monter votre dossier. Cette assistance est gratuite.



Pour quels types de travaux ?

Les aides s'adressent aux propriétaires occupants et portent sur les travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, huisseries...), de lutte contre l'insalubrité et l'habitat dégradé, et l'adaptation du logement au handicap ou à la perte d'autonomie.

Elles sont attribuées par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat mis en place jusqu'en 2020.

Les conditions

- Être propriétaire occupant ;
- d'un logement de plus de 15 ans ;
- disposer de ressources ne dépassant pas les plafonds fixés par l'Anah.

Les étapes à suivre

Prenez rendez-vous avec Soliha qui se chargera de vérifier l'éligibilité de votre dossier. Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition.

Si vous êtes éligible, Soliha pourra vous accompagner dans la création de votre compte sur monprojet.anah.gouv.fr (une adresse courriel et un mot de passe seront nécessaires). Vous pouvez effectuer vous-même cette démarche sur le site, ou le faire faire par une personne de confiance (enfants, amis, voisins...).

Afin de pré-instruire le dossier, un justificatif de propriété (attestation de Taxe foncière par exemple), un justificatif de perte d'autonomie (le cas échéant), les devis des entreprises auxquelles vous pensez faire appel, et un RIB (pour le versement des aides) seront entre autres nécessaires.

Ensuite, un technicien spécialisé de Soliha prendra rendez-vous à votre domicile pour vous conseiller et vous faire ses préconisations. Il évaluera notamment les gains d'énergie potentiels pour les travaux de rénovation énergétiques et vous proposera un plan de financement intégrant les différentes aides de l'Anah, de la Communauté de Communes ou d'autres (caisses de retraite, Département...).

Après l'accord des financeurs, vous pourrez engager les travaux. Les aides vous seront ensuite versées sur présentation des factures (celles-ci devant être conformes aux devis).

Vous avez un doute ou une question avant de vous lancer ? Prenez rendez-vous dès maintenant avec Soliha.

Les permanences de Soliha

Sur rendez-vous tous les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de chaque mois

- De 10h à 12h

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10, rue du maréchal Foch
17320 Marennes-Hiers-Brouage

- De 13h30 à 15h30

Médiathèque du Gua
Salle informatique
(1^{er} étage)
13, rue Samuel de Champlain
17600 Le Gua

Prendre rendez-vous Soliha Charente-Maritime
Deux-Sèvres
110, Grande Rue
17180 Périgny
Tél. 05 46 07 49 99
contact.charentemaritime@soliha.fr



Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10, rue du maréchal Foch
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41
contact@bassin-de-marennes.com



Les permanences de l'Espace Info Énergie

Vous êtes propriétaires ou locataire, l'Espace Info Énergie vous conseille pour faire des économies d'énergie: éco-gestes, isolation, chauffage, travaux, aides financières mobilisables...

Profitez de ce service totalement gratuit!

Permanences sur rendez-vous au siège de la CdC du Bassin de Marennes - 10, rue du Maréchal Foch à Marennes-Hiers-Brouage :

- Mercredi 9 janvier de 14h30 à 17h30
- Mercredi 23 janvier de 14h30 à 17h30
- Mercredi 6 février de 14h30 à 17h30
- Mercredi 20 février de 14h30 à 17h30
- Mercredi 6 mars de 14h30 à 17h30
- Mercredi 20 mars de 14h30 à 17h30



Espace Info Énergie
Valentine Bizet
Conseillère Espace Info Énergie
Tél. 05 46 22 19 36
v.bizet@agglo-royan.fr
www.eie-na.org



Une union pour la gestion des eaux de la Charente aval

La CdC du Bassin de Marennes et six autres intercommunalités ont décidé de créer un syndicat mixte pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le bassin hydrographique de la Charente aval.

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence qui relève des intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018. Sa mise en œuvre à l'échelle de bassins hydrographiques cohérents amène les intercommunalités à se regrouper.

Gestion de la zone humide

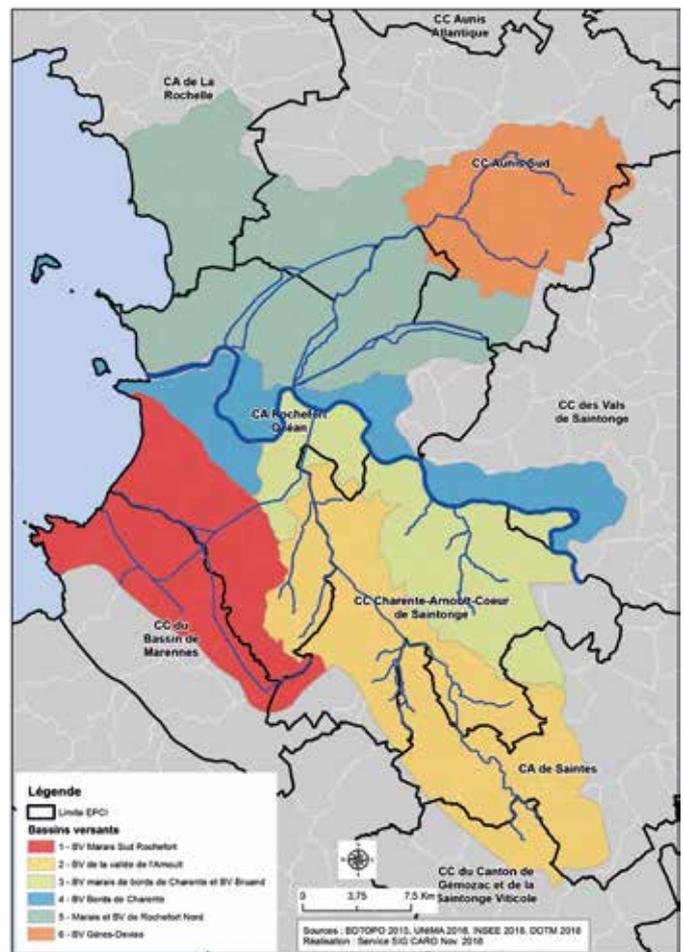
Le territoire de la CdC est connecté au bassin de la Charente aval via le sous-bassin du marais de Brouage ou « marais sud Rochefort ». Sept autres intercommunalités sont également concernées.

Le syndicat mixte ainsi créé a pour missions la réalisation de travaux pour l'aménagement et l'entretien du réseau hydrographique – y compris ses accès –, la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques, l'élaboration des règles de gestion sur l'ensemble des sous-bassins, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (ragondins, jussie...), et la défense contre les inondations fluviales.

Coordination des actions

Outil d'exercice de la solidarité entre territoires, le syndicat travaillera en étroite collaboration avec les différents acteurs susceptibles d'intervenir dans ses domaines de compétence : les riverains en vertu de leurs statuts de propriétaires, les Associations Syndicales Autorisées (ASA) et les Associations Syndicales Constituées d'Office (ASCO), le gestionnaire du domaine fluvial, le préfet et les maires.

En revanche, le syndicat n'est pas chargé de la lutte et de la prévention contre les submersions marines, qui relèvent des intercommunalités directement concernées.



À la découverte du marais de Brouage

La CdC du Bassin de Marennes et l'Agglomération Rochefort Océan ont lancé un programme pédagogique de sensibilisation à destination des élèves du territoire, afin de leur faire découvrir les spécificités du marais.



Sortie des élèves de Nieulle-sur-Seudre au cœur du marais.

Cette action est menée en partenariat avec les enseignants, les conseillers pédagogiques et les acteurs de l'éducation à l'environnement, dans le cadre du Grand projet du Marais de Brouage.

Six écoles mobilisées

Un premier cycle d'animations a permis à des élèves de Beaugeay, de Bourcefranc-Le Chapus, de Hiers-Brouage, de Champagne, de Nieulle-sur-Seudre, et de Saint-Just-Luzac, de bénéficier d'interventions de spécialistes de l'environnement et de sorties dans le marais.

Appropriation du territoire

Les ateliers permettent aux enfants de comprendre l'histoire et la formation du marais, son passé salicole, les activités qui s'y exercent comme l'ostréiculture ou l'élevage, la circulation de l'eau, la faune et la flore, et les enjeux de développement durable de cet espace remarquable.

D'autres ateliers sont prévus en 2019.



Les zones d'activités prêtes à accueillir les entreprises

La zone Omégua aménagée au Gua.



Construction ZAE Le Riveau.



Construction ZAE Fief de Feusse 2.

L'année 2018 a vu l'extension ou l'aménagement de trois Zones d'Activités Économiques (ZAE) sur le Bassin de Marennes. C'est le résultat de plusieurs années de travail, qui va porter ses fruits à partir de 2019 avec l'installation d'une trentaine d'entreprises.

Au total, ce ne sont pas moins de 8,9 ha qui ont été aménagés ces derniers mois, pour permettre à des entreprises du territoire de se développer, ou à de nouvelles de s'installer.

Activités artisanales et commerciales

Après l'extension de la Zone d'Activités Économiques Fief de Feusse à Marennes et celle du Riveau à Bourcefranc-Le Chapus, c'est la ZAE Omégua au Gua qui a été aménagée. Destinées à accueillir des entreprises artisanales et commerciales, ces zones n'ont pas vocation à concurrencer les activités de centre-bourg. Au contraire, il s'agit de proposer une offre complémentaire, tout en permettant à certaines entreprises de disposer d'une localisation plus appropriée à leur activité.

Commercialisation en cours

Les lots sur Fief de Feusse 2 ont tous été attribués. Il en est de même de six lots sur huit mis à la vente au Riveau. Enfin, à Omégua - dont l'aménagement vient tout juste de se terminer - trois lots ont été attribués et quatre sont en cours de l'être: huit sont donc encore disponibles.

Les premières entreprises vont pouvoir s'installer au cours de l'année 2019.



Service Développement économique
10, rue du Maréchal Foch
Tél. 05 46 85 98 41
deveco@bassin-de-marennes.com

ZAE Fief de Feusse 2 à Marennes
8 000 m², 7 lots.

ZAE Le Riveau à Bourcefranc-Le Chapus
16 000 m², 8 lots.

ZAE Omégua au Gua
6,5 ha, 15 lots.

Visites d'entreprises

Les élus et le service Développement économique de la CdC vont régulièrement à la rencontre d'entrepreneurs afin de découvrir leurs activités et d'échanger sur leurs éventuelles attentes ou contraintes. Organisées en présence des partenaires économiques locaux, ces visites permettent aussi de présenter les différents acteurs à même d'accompagner les entrepreneurs dans leurs projets.



Visite des Cabanes d'ici à Bourcefranc-Le Chapus.



Visite du Safran de Marennes.

Requalification de zone à l'étude

Une étude de requalification urbaine a été lancée par la CdC, en vue de mieux structurer la ZAE Les Grossines à Marennes. Celle-ci ayant été créée au fil du temps sans véritable cohérence globale, il s'agira de rendre cette zone plus attractive : harmonisation des aménagements, commercialisation des « dents creuses », réhabilitation de la voirie, création de cheminements doux, aménagements paysagers, sécurisation de la circulation...

Favoriser un accueil de qualité pour les jeunes enfants



Animation de Noël pour les enfants et les assistantes maternelles.

En étoffant son service dédié à la petite enfance, le CIAS du Bassin de Marennes propose de nouvelles permanences pour répondre aux questions des parents. Il développe également ses animations à destination des assistantes maternelles afin de les accompagner dans leurs pratiques professionnelles.

Créé en octobre 2017, le « relais petite enfance » a une triple mission : informer les parents sur les modes d'accueil de leurs jeunes enfants, les conseiller sur les différentes démarches liées à la petite enfance, et enfin animer le réseau d'assistantes maternelles du territoire.

Horaires d'accueil élargis

Avec l'arrivée de Marie Krawczyk aux côtés d'Émilie-Anne Rulin, le service reçoit désormais les parents et les assistantes maternelles (de préférence sur rendez-vous) toute la journée les mercredis et jeudis, ainsi que tous les après-midi le reste de la semaine. Les rendez-vous ont lieu au siège de la CdC ou dans les communes du territoire.

Des permanences aussi :

- jusqu'à 19h30 le mercredi : à la CdC
- 1 samedi matin par mois : mairie de Marennes ou de Nieulle-sur-Seudre

Animations dédiées

Émilie-Anne et Marie organisent également quatre rencontres par semaine dédiées aux assistantes maternelles, dans un espace de jeu adapté pour les enfants qu'elles accueillent. Au programme : échanges d'expériences sur leurs pratiques professionnelles, sur le développement de l'enfant et sur toutes les questions auxquelles elles sont confrontées dans leur travail.

Des soirées, ouvertes aux assistantes maternelles mais aussi aux parents, sont enfin organisées une fois par mois, en présence d'intervenants, sur l'accueil d'enfants en situation de handicap, la réglementation, la formation continue ou le contrat de travail...



Relais petite enfance du Bassin de Marennes
Tél. 05 46 76 46 67 / 06 29 73 54 15
ram@bassin-de-marennes.com

Les LAEP : jouer, échanger, rencontrer

Les lieux d'accueil enfants-parents sont des lieux privilégiés, d'accès libre et gratuit, pour partager un temps avec son enfant dans un espace adapté.

- à Bourcefranc-Le Chapus le mardi entre 9h30 et 11h30, salle du Sémaphore,
- au Gua le jeudi entre 9h30 et 11h30, salle Mercier, 71 rue Samuel Champlain.

Nouveau record pour le CNPA

Le Centre Nautique de Plein Air du Bassin de Marennes a clôturé sa première moitié de saison avec neuf podiums à Fouras le 24 novembre. Un nouveau record sur une compétition pour les 18 planchistes engagés.

Après la trêve hivernale, cinq nouvelles épreuves attendent le club qui accueillera une régate sélective aux championnats de France toutes catégories confondues le 4 mai prochain.

Nul doute que les CNPistes porteront haut les couleurs du Bassin de Marennes !



Fouras : départ de la catégorie D1.

Bientôt un nouveau local pour les ados

Les travaux du Local Jeunes de Marennes touchent à leur fin. Cet équipement – le 4^e sur le Bassin de Marennes dédié à l'accueil des 11-17 ans – ouvrira ses portes au cours du 1^{er} trimestre.

JANVIER

mardi 8 et samedi 12
MARENNES

Exposition
AUTOMNE HIVER 1943 – 1944
Documents, photographies et témoignages sur la Résistance en pays Marennes Oléron. Centre d'Animation et de Loisirs, rue Jean Moulin - 14h à 17h - Entré libre

samedi 12
MARENNES

Conférence
CONNAISSANCE DU MONDE
«Equateur - Au pays des géants endormis», film de Laurence Fleury. L'Estran, Place Carnot - 15h - 8 / 6,50 / 3,50 €
05 46 85 21 41

vendredi 18
MARENNES

Spectacle de magie
LE TRICHEUR
«L'histoire du plus grand tricheur de tous les temps !» par Maurice Doua. L'Estran, Place Carnot - 20h30 - 10 / 8 / 5 €
05 46 85 25 55

samedi 19
MARENNES

Concert
ROSAIRE
Rock psyché. La Bigaille, rue Fradin - 21h - 7 €

dimanche 20
BOURCEFRANC - LE CHAPUS

Jeux
SUPER LOTO
Le Sémaphore - 14h30

vendredi 25
MARENNES

Exposition
VERNISSAGE KIKOR
Peinture inspirée de bande dessinée. Avec DJ Pk DKDance. La Bigaille, rue Fradin - 21h - 1 € / gratuit

samedi 26
MARENNES

Musiques Électroniques
SOIRÉE DJ
Ascender Impakt Teknokrats, DJ Hope, Diidoo Oodiid et Pk DKDance CREW. La Bigaille, rue Fradin - 21h - 5 €

FÉVRIER

samedi 2
MARENNES

Conférence
CONNAISSANCE DU MONDE
«Le Portugal - De terre et d'océan», film de Marie-Dominique Massol. L'Estran, Place Carnot - 15h - 8 / 6,50 / 3,50 €
05 46 85 21 41

Concert
RANDOM SOUL QUARTET
Jazz hip hop. La Bigaille, rue Fradin - 21h - 4 €

dimanche 3
MARENNES

Spectacle jeune public
CŒUR LOURD, CŒUR LÉGER
Spectacle musical par la Cie Donin. La Bigaille, rue Fradin - 16h16 - 5 €

vendredi 8
MARENNES

Animation
ATELIER CHANT & KARAOKÉ
Chant avec Cécile Panier, karaoké avec Gary's band animation. La Bigaille, rue Fradin - 20h - 4 €
05 46 85 25 55



© Xavier Tesson

mercredi 13
MARENNES

Théâtre
LE PETIT POUCKET
Tout un univers en papier s'anime. Dès 7 ans. L'Estran, Place Carnot - 19h30 - 20 / 14 / 10 / 5 €
05 46 82 15 15

samedi 16
MARENNES

Concert
HARMONITARE
Slam et chansons parlées. La Bigaille, rue Fradin - 21h - 5 €

dimanche 17
MARENNES

Spectacle
LES CONFIDENCES DE MR B...
Spectacle musical du lyrique à la variété. La Bigaille, rue Fradin - 16h16 - 4 €

lundi 18
MARENNES

Jeux
ÉNIGMES ET ENQUÊTES
La Bigaille, rue Fradin - 21h - 3 €

lundi 25 février et samedi 30 mars

MARENNES
Ciné-goûter
OBRECHT CHRISTIAN
Peinture entre figuration et abstraction. La Bigaille, rue Fradin

jeudi 28
MARENNES

Spectacle
JEUNE PUBLIC
«Surprises en contes». Dès 4 ans. L'Estran, Place Carnot - 15h - 5 € / gratuit - 12 ans
05 46 85 25 55

MARS

samedi 2
MARENNES

Concerts
APONIVI + KAZ
Pop rock à la plume travaillée. La Bigaille, rue Fradin - 21h - 4 €

dimanche 3
SAINT-SORNIN

Théâtre
TOC TOC
De Laurent Baffie par la Cie Osmose. Salle des Fêtes - 15h - 7 €

vendredi 8
MARENNES

Concert
CUIVRES
«Brass en Seudre» et «Vents Marine». L'Estran, Place Carnot - 21h - 5 € / gratuit - 12 ans
05 46 85 25 55

samedi 9
MARENNES

Conférence
CONNAISSANCE DU MONDE
«Russie - Le lac Baïkal, au fil du Transsibérien», film de Christian et Vassili Durand. L'Estran, Place Carnot - 15h - 8 / 6,50 / 3,50 €
05 46 85 21 41

Concert
LES CAGETTES DE L'OUEST
Rock, reggae et jazz manouche. La Bigaille, rue Fradin - 21h - 6 €

samedi 16
MARENNES

Spectacles
SCÈNE OUVERTE
La Bigaille, rue Fradin - 21h - 1 € / gratuit

dimanche 17
MARENNES

Gastronomie
ST PATRICK DÉGUISÉE
Soirée bière et fromage. La Bigaille, rue Fradin - 21h - 1 € / gratuit

vendredi 22
MARENNES

Animation
BLIND TEST
Avec Guy Nux et Simone. La Bigaille, rue Fradin - 21h - 1 € / gratuit



© Cie tout par terre

vendredi 22
MARENNES

Théâtre & jonglerie
WELCOME!
Par la Cie Tout Par Terre. Un comptoir, un barman et son unique client. Le bar devient le théâtre d'une journée surréaliste. L'Estran, Place Carnot - 19h30 - 10 / 8 / 5 €
05 46 85 25 55

samedi 23 et dimanche 24
BOURCEFRANC - LE CHAPUS

Théâtre
DES POLICHINELLES DANS L'TERROIR
La fille Duclou souhaite monter à Paris et devenir une star de la chanson. Le Sémaphore (salle des fêtes) - samedi à 20h30 et dimanche à 15h - 7 €

MARENNES

Musique
STAGE CIGAR BOXES
Construction de guitare (10 places). Sur réservation 06 40 47 08 43. La Bigaille, rue Fradin - 30 €

vendredi 29
MARENNES

Concert
SOIRÉE REGGAE
Tom spirals + Tristano and the Zic & co Orchestra. La Bigaille, rue Fradin - 21h - 5 €
05 46 85 25 55

samedi 30
MARENNES

Conférence
CONNAISSANCE DU MONDE
«Aux sources du Nil», film de Caroline Riegel. L'Estran, Place Carnot - 15h - 8 / 6,50 / 3,50 €
05 46 85 21 41

Concert
AMESCENCE + WISEN CLAY
Pop-rock. La Bigaille, rue Fradin - 21h - 6 €

Musique et danse
ATELIER DE DANSE + BAL TRAD
Atelier de danse à 15h30 (congo de captieux, courante, pas de 4, branle...). Bal avec «Rasic» et «Melting Potes Trad» à 21h. Centre d'Animation et de Loisirs, rue Jean Moulin - 10 / 7 / 5 €
06 42 15 11 63

VŒUX AUX

ACTEURS ÉCONOMIQUES

du Bassin de Marennes

Lundi 19h
14 janvier 2019



Salle du Sémaphore
Bourcefranc-Le Chapus



Commerçants, artisans, agriculteurs,
conchyliculteurs, professionnels du tourisme...

Venez rencontrer les services
de la CdC du Bassin de Marennes
chargés du développement économique
et de l'accompagnement des entreprises.



communauté de communes
BASSIN DE MARENNES

10, rue du Maréchal Foch - 17320 Marennes

Tél. 05 46 85 98 41

contact@bassin-de-marennes.com

www.bassin-de-marennes.com